

# Conditionnements linguistiques des dislocations à gauche chez César et Tacite : l'apport du projet LatSynt

Dominique LONGRÉE, Caroline PHILIPPART DE FOY & Gérald PURNELLE  
(LASLA – Université de Liège)  
[Dominique.Longree@ulg.ac.be](mailto:Dominique.Longree@ulg.ac.be)  
[Gerald.Purnelle@ulg.ac.be](mailto:Gerald.Purnelle@ulg.ac.be)  
[cphilippart@ulg.ac.be](mailto:cphilippart@ulg.ac.be)

C'est dans le cadre d'un projet plus large visant à développer à terme un analyseur syntaxique automatique de la banque de données latine du LASLA (le Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues Anciennes de l'Université de Liège), - le projet LatSynt -, que nous nous sommes intéressés au phénomène de la dislocation.

François Charpin affirme que, à l'exception de la proposition infinitive, « la phrase dépendante apparaît comme une structure figée où, à quelques variantes près, les éléments sont rangés selon un ordre identique et facilement repérable » et que « la distribution des constituants en fonction de leur nature caractérise fondamentalement les subordinées : la conjonction ou le relatif, à l'exception de quelques phénomènes d'extraposition d'un mot de la proposition, est le terme introducteur ; le verbe est constamment en position finale (70 à 90 % des cas) et le sujet en position initiale... Quels que soient les cas d'espèce, la séquence est toujours bien regroupée et ne laisse aucune place à des éléments étrangers »<sup>1</sup>.

La première phase du projet LatSynt, qui s'appuie à la fois sur les travaux récents dans le domaine de l'ordre des mots en latin (Panhuis, 1982 ; Devine & Stephens, 2006 ; Spevak, 2010) et sur l'encodage syntaxique des fichiers de la banque de textes latins lemmatisés du LASLA, a pour objectif le bornage des propositions subordinées à partir de la mise en relation des termes subordinants avec le ou les prédicats des propositions qu'ils introduisent. C'est cette mise en relation qui nous a permis d'isoler, au sein d'un corpus de textes historiques, tous les cas d'extraposition et de dislocation, en relevant de manière systématique les éléments qui précèdent le subordinant ou qui suivent le prédicat de la subordinée. Nous avons ainsi pu vérifier les affirmations de Fr. Charpin et évaluer la fréquence des « quelques variantes » auxquelles il fait allusion.

Celles-ci peuvent être : soit des prolepses ou dislocations à gauche, comme *rem frumentariam* en (1) ou *Caesar* en (2) ; soit des postpositions

---

<sup>1</sup> Voir sa thèse (1977 : 404) et sa communication au 3<sup>ème</sup> Colloque International de Linguistique Latine à Bologne (1985 : 518).

ou dislocations à droite, comme *castra* en (3) ou la proposition relative en (4) :

(1)... *non se hostem uereri, sed angustias itineris aut magnitudinem siluarum... aut **rem frumentariam** ut satis commode supportari posset timere dicebant.* (*Gall.*, 1, 39)

« ... ils disaient ne pas craindre l'ennemi, mais la difficulté du chemin, la taille des forêts ... , ou que le ravitaillement ne pût pas se faire dans d'assez bonnes conditions. »

(2) *Caesar cum ab hoste non amplius passuum XII milibus abesset, ut erat constitutum, ad eum legati reuertuntur.* (*Gall.*, 4, 11)

« Alors que César n'était plus qu'à douze milles de l'ennemi, les députés revinrent vers lui, comme cela avait été convenu. »

(3) *Alii cuneo facto ut celeriter perrumpant censent, quoniam tam propinqua sint **castra**.* (*Gall.*, 6, 40)

« Les uns veulent se former en coin et ouvrir rapidement un passage, puisque le camp est si près. »

(4) ... *petunt ut Mandubracium ... in ciuitatem mittat, **qui praesit imperiumque obtineat*** (*Gall.*, 5, 20)

« Ils demandent d'envoyer Mandubracios dans sa cité, pour qu'il en devienne le chef et en reçoive le commandement. »

Dans cette communication, nous focaliserons notre propos sur les cas de prolepse et de dislocation à gauche. Le corpus sur lequel nous avons travaillé est, comme cela a été dit, essentiellement historique, composé au départ des 7 premiers livres de la *Guerre des Gaules* de César et des livres 11 à 16 des *Annales* de Tacite, enrichi depuis par la *Vie d'Agriola* de Tacite, la *Guerre de Jugurtha* et la *Conjuration de Catilina* de Salluste et le livre 9 des *Histoires* de Quinte-Curce, auxquels devraient bientôt s'ajouter les œuvres de Cornelius Népos et de Suétone, ainsi que les 6 premiers livres de Tite-Live. Nous nous concentrerons ici sur les résultats obtenus sur les œuvres de César et de Tacite traitées au départ : la confrontation de la *Guerre des Gaules* et des livres 11 à 16 des *Annales* permet en effet une approche contrastive entre deux œuvres traitées par Fr. Charpin et qui, rédigées à un siècle et demi d'écart, sont considérées par J.-P. Chausserie-Laprée comme les points de départ et d'aboutissement de la tradition historique latine<sup>2</sup>. Leurs dimensions respectives sont en outre comparables, ce qui facilite l'interprétation des données.

Le projet LatSynt<sup>3</sup>, ses objectifs et ses méthodes ont déjà été décrits à plusieurs reprises, notamment lors du 15e Colloque international de Linguistique latine (Innsbruck, 4-9 avril 2009) et des Journées d'Analyse statistique des Données Textuelles 2010 (Rome, 9-11 Juin

---

<sup>2</sup> J.-P. CHAUSERIE-LAPRÉE (1969 : 3-4).

<sup>3</sup> Ce projet est financé par un Crédit de démarrage de l'Université de Liège et par un Crédit FRFC du FNRS-FRS belge.

2010) : pour plus de détails sur le projet et les procédures d'analyse automatisées développées, nous renverrons donc aux Actes de ces colloques (2010a et 2010b). Divers résultats ont également été déjà présentés à plusieurs reprises : à l'occasion du colloque d'Innsbruck, nous avons évoqué l'intérêt de LatSynt pour l'étude des éléments disloqués à gauche (Innsbruck, 2010a) ; dans d'autres colloques, nous avons envisagé les rapports entre le phénomène de la dislocation à gauche et la nature des subordonnants (Colloque international « Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants », Clermont-Ferrand, 12-13 mars 2010, à paraître) ou proposé quelques considérations sur les éléments postposés et plus précisément sur les nominatifs sujets postposés au verbe de la subordonnée (communication au Colloque international de syntaxe grecque et latine, Paris, 26-27 novembre 2010).

Ainsi, sans nous attarder davantage sur la description du projet, nous commencerons par souligner les difficultés que nous avons rencontrées dans la définition même de la prolepse et de la dislocation à gauche et dans l'identification des éléments disloqués. Nous tenterons ensuite d'évaluer la fréquence du phénomène et de proposer une typologie des éléments disloqués à gauche. Nous montrerons enfin que les contraintes qui portent sur ce type de dislocation sont importantes et de divers types, liées tant à la nature et à la fonction de l'élément disloqué, qu'à la nature et à la fonction de la proposition, qu'à sa place dans la phrase ou encore qu'à son niveau d'enchâssement syntaxique. L'examen de ces diverses contraintes nous permettra de mieux évaluer la liberté des auteurs et de mieux cerner les conditionnements morphologiques, syntaxiques, sémantiques ou pragmatiques portant sur ces phénomènes de dislocation.

## 1. PROLEPSE – ANTÉPOSITION - EXTRAPOSITION – DISLOCATION À GAUCHE

L'utilisation des termes « prolepse », « antéposition », « extraposition » et « dislocation » a été discutée à plusieurs reprises dans ce numéro et la manière ambiguë et équivoque dont ils sont parfois employés a largement été évoquée. Sans relancer ce débat, nous rappellerons que, dans le cadre du projet Latsynt, ont été pris en considération tous les cas d'antéposition d'un élément d'une subordonnée par rapport au mot subordonnant.

De façon schématique, les antépositions relevées correspondent à trois cas précis, qui sont présentés par les extraits suivants :

(1)...*non se hostem uereri, sed angustias itineris aut magnitudinem siluarum... aut **rem frumentariam** ut satis commode supportari posset timere dicebant* (Gall., 1, 39)

(2) **Caesar** *cum ab hoste non amplius passuum XII milibus abesset, ut erat constitutum, ad eum legati reuertuntur* (Gall., 4, 11)

(5) **Quod** cum animaduertisset Caesar, scaphas longarum nauium, item speculatoria nauigia militibus compleri iussit (Gall., 4, 26)

« Quand César vit cela, il ordonna de remplir de soldats les chaloupes des galères et les bateaux de reconnaissance. »

Il s'agit bien, dans les trois cas, d'extraposition et d'antéposition, dans la mesure où un élément est extrait ou extraposé de sa proposition et placé devant celle-ci<sup>4</sup>.

Dans le premier exemple, le syntagme *rem frumentariam* devrait fonctionner, pour le sens, comme sujet de la proposition subordonnée *ut satis commode supportari posset*, mais est antéposé à la conjonction de subordination *ut*. C'est un cas d'accusatif proleptique, où, comme le définit Lyliane Sznajder, « un élément à interpréter sémantiquement comme sujet de la proposition au subjonctif se trouve syntaxiquement intégré dans la proposition régissante où il remplit une fonction d'objet du verbe principal » (2003 : 48)<sup>5</sup>.

Dans les deux autres phrases, les éléments antéposés, *Caesar* et *quod*, ont simplement été extraits de la subordonnée et placés devant le subordonnant, sans qu'il n'y ait eu aucune modification morphologique : l'utilisation des termes « extraposition » ou « dislocation à gauche » est donc sans doute plus correcte pour les définir et plus juste en l'absence d'intégration syntaxique. Le procédé n'est toutefois pas exactement identique dans les deux phrases. Dans la première, *Caesar* est repris dans la principale par le démonstratif *eum* – comme dans le cas des dislocations ordinaires avec pronom anaphorique décrit par J. C. Milner<sup>6</sup> –, tandis que, dans la deuxième, le relatif *quod* ne joue un rôle que dans la subordonnée et n'est repris d'aucune manière dans la principale. La nature de l'élément disloqué varie elle aussi (substantif d'une part, relatif de liaison de l'autre), de même que le rôle stylistique et pragmatique de la dislocation.

Les véritables cas de prolepse sont très rares dans le corpus (*rem frumentariam* est le seul véritable exemple d'accusatif proleptique que nous ayons relevé) et c'est le dernier type de dislocation, sans rappel de l'élément détaché, qui est le plus fréquent.

## 2. REMARQUES

---

<sup>4</sup> Au sujet de la notion d'extraposition, nous renverrons entre autres à M. GRIFFE (2007).

<sup>5</sup> Il existe une large bibliographie sur l'accusatif proleptique : voir entre autres CHR. TOURATIER (1980), J.C. MILNER (1980), A. CHRISTOL (1989), etc.

<sup>6</sup> J. C. MILNER (1973 : 97) définit la dislocation comme une « opération qui rompt la linéarité d'une phrase en déplaçant un des éléments ». Il ajoute que « la dislocation ordinaire consiste à extraire un GN de sa place normale et à le déplacer, en laissant derrière lui un pronom anaphorique pour le représenter. C'est ce qui ressort (...) de la paire : (...) Jean a acheté ce livre hier. Jean l'a acheté hier, ce livre. »

Avant d'en venir aux relevés, nous voudrions évoquer certaines difficultés que nous avons rencontrées dans notre recherche et préciser un peu la manière dont nous avons travaillé.

## 2.1. Reconnaissance des dislocations

La reconnaissance même des dislocations pose parfois problème. Il ne suffit pas en effet que le syntagme soit extraposé à la proposition subordonnée, nous avons considéré en outre qu'il fallait que celui-ci n'exerce pas de fonction dans la proposition principale.

N'ont donc pas été retenus les nombreux cas où un nominatif vient en tête de phrase - comme souvent *Caesar* ou le pronom *qui* devant la conjonction *cum* - et où il remplit le rôle de sujet à la fois de la subordonnée et de la principale, comme en (6) :

(6) **Caesar** *cum septimam legionem quae iuxta constiterat, item urgeri ab hoste uidisset, tribunos militum monuit ut paulatim sese legiones coniungerent....* (Gall., 2, 26)

« César, alors qu'il avait vu que la septième légion qui était postée à côté, était également pressée par l'ennemi, avertit les tribuns militaires que les deux légions devaient peu à peu se joindre.... »

Dans l'extrait suivant, *hos* n'a pas non plus été repris comme un syntagme en prolepse parce qu'il fonctionne clairement comme le complément de *fecerunt* :

(7) **Hos** *cum Suebi multis saepe bellis experti propter amplitudinem grauitatem que ciuitatis finibus expellere non potuissent, tamen uectigales sibi fecerunt ac multo humiliores infirmiores que redegerunt.* (Gall., 4, 3)

« (Litt. : Ceux-ci), les Suèves, (litt. : alors que) qui, après leur avoir fait de nombreuses guerres, n'avaient pu, en raison de l'importance et de la puissance de leur cité, les chasser de leur territoire, parvinrent cependant à les rendre tributaires et à les réduire à un grand état d'abaissement et de faiblesse. »

En revanche, en (8), il est difficile de dire si *hos* fonctionne ou non comme complément de *subsecuti*. La question se pose aussi pour les autres éléments antéposés à *cum*, même si *item ex proximus nauibus* semblent plus difficilement se rattacher à *subsecuti*.

(8) **Hos item ex proximis nauibus** *cum conspexissent subsecuti hostibus adpropinquauerunt.* (Gall., 4, 25)

« (Litt. : Ceux-ci), alors que, de même, ceux des navires les plus proches les avaient vu, après les avoir suivi, approchèrent des navires »

## 2.2. Deux types de dislocation à gauche

Les dislocations à gauche que nous avons relevées dans le corpus répondent à deux types de constructions.

Il y a tout d'abord celles qui peuvent être considérées comme phénomène unique, lorsqu'une proposition subordonnée ne présente qu'une dislocation à gauche d'un ou plusieurs de ses syntagmes (comme dans les exemples cités précédemment). Nous noterons à ce propos que la dislocation à gauche de plusieurs syntagmes en même temps semble être, du-moins dans notre corpus, un phénomène assez rare, puisque nous n'avons relevé que 5 cas chez César - comme en (9) ou (10) - et aucun chez Tacite.

(9) ... *legatos ad Crassum mittunt **seque in deditionem** ut recipiat petunt.* (Gall., 3, 21)

« ... ils envoient des députés à Crassus et demandent qu'il accepte leur soumission »

(10) *Ille cum Cotta saucio communicat, **si uideatur, pugna** ut excedant et cum Ambiorige una conloquantur ; ...* (Gall., 5, 36)

« Il fait proposer à Cotta blessé de quitter avec lui le combat, si cela lui semble bien, et d'aller conférer ensemble avec Ambiorix... »

Il y a ensuite celles qui se voient accompagnées d'une dislocation à droite d'un ou plusieurs autres éléments de la même subordonnée. Ces dernières sont plus nombreuses, mais proviennent elles aussi presque exclusivement de César - nous n'avons trouvé qu'un seul cas chez Tacite<sup>7</sup>.

Nous ferons ici une distinction entre deux cas de figure :

1) quand les dislocations à gauche et à droite peuvent être traitées séparément : et nous tenons à préciser que, dans ces cas-là, nous n'envisageons ici que les syntagmes disloqués à gauche, sans parler de ceux qui le sont indépendamment à droite - comme en (11) :

(11) **Ad quos cum Caesar nuntios misisset, qui postularent eos, qui sibi Galliae que bellum intulissent, sibi dederent,** responderunt populi Romani imperium Rhenum finire ; ... (Gall., 4,16)

« Alors que César leur avait envoyé des messagers pour leur demander de lui livrer ceux qui avaient porté les armes contre lui et contre les Gaulois, ils répondirent que la domination du peuple romain finissait au Rhin... »

2) quand il y a conjonction de dislocation à gauche et à droite, où la dislocation à gauche n'a d'autre fonction que de faire attendre l'élément qui vient à droite et de le mettre en évidence, comme dans ces deux passages chez César :

(12) *Quin etiam iumentis, quibus maxime Galli delectantur quaeque impenso parant pretio, Germani importatis non utuntur, sed quae sunt apud eos nata, parua atque deformia, haec cotidiana exercitatione summi ut sint laboris efficiunt.* (Gall., 4, 2)

---

<sup>7</sup> Ann. 16, 10.

« Bien plus, ces chevaux importés, qui plaisent tant aux Gaulois et qu'ils se procurent à grand prix, les Germains ne s'en servent pas, mais ceux qui sont nés chez eux, petits et laids, grâce à un entraînement quotidien, ils arrivent à les rendre extrêmement résistants. »

(13) *Quas cum aliquamdiu Caesar frustra expectasset, ne anni tempore a navigatione excluderetur, quod aequinoctium suberat, necessario angustius milites conlocavit ac summa tranquillitate consecuta secunda inita cum soluisset uigilia, prima luce terram attigit omnes que incolumes naues perduxit. (Gall., 5, 23)*

« Alors que César les avait vainement attendus un certain temps, craignant que la saison ne l'empêchât de naviguer, parce qu'on approchait de l'équinoxe, il fut contraint d'embarquer ses troupes plus à l'étroit et, par le plus grand calme, levant l'ancre au début de la deuxième veille, il atteignit la terre au lever du jour et y mena tous ses vaisseaux intacts. »

La conjonction de dislocation à gauche et à droite dans ces deux phrases correspond très clairement à une construction encadrante. Si nous n'avons rencontré que ces deux exemples chez César, l'élargissement prévu de notre corpus devrait permettre de dire si cela ne répond pas à un mécanisme plus large.

### 3. UNE PREMIÈRE TYPOLOGIE DES DISLOCATIONS À GAUCHE DANS LA *GUERRE DES GAULES* (LIVRES 1 À 7) DE CÉSAR ET DANS LES *ANNALES* (LIVRES 11 À 16) DE TACITE

Les relevés effectués sur César et Tacite permettent d'établir une certaine typologie des dislocations à gauche : en reprenant d'abord les types de syntagmes disloqués, en examinant ensuite les subordonnants concernés par ces dislocations et les types de subordonnées qui présentent une dislocation à gauche d'au moins un de ses éléments.

#### 3.1. Les éléments disloqués à gauche<sup>8</sup>

Comme éléments disloqués à gauche, nous avons relevé comme syntagmes les plus courants :

- des relatifs de liaison (47 pronoms : 35 *Gall.*, 12 *Ann.* ; 4 adjectifs accompagnés du nom qu'ils déterminent : 4 *Gall.*, 0 *Ann.*)

---

<sup>8</sup> Nous complétons ici les données présentées lors du 15<sup>e</sup> ICLL à Innsbruck, où nous n'avions alors dépouillé que les livres 4 et 5 de la *Guerre des Gaules* et le livre 13 des *Annales*.

- des démonstratifs de liaison (*hic* ou *is*) (22 pronoms : 20 *Gall.*, 2 *Ann.* ; 3 adjectifs accompagnés du nom qu'ils déterminent : 3 *Gall.*, 0 *Ann.*)
- des substantifs sans relatif de liaison et sans démonstratif (21 *Gall.*, 9 *Ann.*)
- l'adverbe de direction *eo* (12 *Gall.*, 0 *Ann.*)

Nous avons également rencontré :

- des pronoms personnels (3 *Gall.*, 0 *Ann.*)
- *reliqui* fonctionnant comme pronom (2 *Gall.*, 0 *Ann.*)
- d'autres adverbes que *eo* (7 *Gall.* : *ibi*, *huc*, *diu*, *diutius*, *aliter* et 2 *uix* ; 1 *Ann.* : *simul*)
- des propositions subordonnées : 3 complétives (*Gall.* : 1 interrogative ; *Ann.* : 1 interrogative et 1 proposition infinitive), 7 conditionnelles (*Gall.*), 1 relative introduite par *ut* (*Gall.*), 1 causale introduite par *quod* (*Gall.*)
- des Ablatifs absolus, entiers ou en partie (3 *Gall.*)
- 1 adjectif seul (*Gall.*)
- 1 participe seul (*Ann.*)

Ce premier relevé appelle plusieurs constatations. Tout d'abord le phénomène de la dislocation à gauche semble bien être un phénomène rare, comme le suggère Fr. Charpin (seulement 141 cas relevés chez les deux auteurs). Il apparaît ensuite étroitement lié à l'auteur : les dislocations sont en effet plus nombreuses chez César (114 cas au total) que chez Tacite (27), alors que les deux textes ont plus ou moins la même taille.

La nature des éléments disloqués apparaît également plus diversifiée chez César que chez Tacite. Dans les *Annales*, nous avons relevé 12 pronoms relatifs et 2 démonstratifs, 9 substantifs, 1 adverbe, 1 participe et 2 propositions ; et il s'agit essentiellement d'éléments seuls ou de syntagmes simples (tels que des substantifs avec adjectif qualificatif – autre que relatif ou démonstratif – ou avec complément du nom) : comme dislocations complexes, nous n'avons relevé qu'un pronom relatif avec participe et complément à l'ablatif (*quos fato perfunctos* : 14,14), un adjectif substantivé avec complément à l'ablatif (*famosos probris* : 11,25), une interrogative indirecte (14,9) et une proposition infinitive (14,11). Dans la *Guerre des Gaules*, il y a non seulement une plus grande diversité dans les syntagmes disloqués (avec notamment des adjectifs relatifs ou démonstratifs accompagnés du nom qu'ils déterminent, des adverbes de liaison, ...), mais aussi un plus grand nombre de syntagmes complexes (plusieurs propositions subordonnées, dont surtout des conditionnelles, des Ablatifs absolus, etc.).

### 3.2. Les cas et fonctions des éléments disloqués

Les éléments disloqués à gauche remplissent le plus souvent la fonction de :



- sujet au nominatif (37 : 21 *Gall.*, 16 *Ann.*) ou à l'accusatif (5 *Gall.*, 1 *Ann.*)
- complément de verbe direct à l'accusatif (34 : 32 *Gall.*, 2 *Ann.*)
- complément au génitif (11 : 10 *Gall.* compléments déterminatifs ou partitifs ; 1 *Ann.* complément d'adjectif)
- complément indirect de verbe au datif (3 *Gall.*, 0 *Ann.*)
- complément à l'ablatif (7 : 5 *Gall.* - 1 complément d'agent, 3 compléments de verbe et 1 de phrase ; 2 *Ann.* - 1 complément de verbe et 1 de phrase)
- complément de verbe ou de proposition introduits par une préposition (12 : 11 *Gall.*, 1 *Ann.* ; essentiellement des compléments de verbe)

Ici aussi des différences apparaissent entre les deux œuvres. Dans les *Annales*, ce sont principalement des sujets (16 au nominatif et 1 à l'accusatif), alors que dans la *Guerre des Gaules* il y a plus de compléments directs (32) que de sujets (21 au nominatif et 5 à l'accusatif). Les autres éléments sont répartis de manière assez inégale, avec des emplois bien présents chez César et quasiment inexistantes chez Tacite, comme par exemple les syntagmes prépositionnels.

Mais comment interpréter ces variations quand on connaît l'écart entre les deux auteurs dans le nombre total de dislocations à gauche ? Pour ce faire, nous avons eu recours au test bien connu de l'écart réduit<sup>9</sup>. Celui-ci permet en effet d'évaluer d'une manière objective l'écart qui existe entre le nombre d'occurrences réellement attesté pour chaque fonction et le nombre que l'on attendrait théoriquement si la répartition entre les fonctions et les œuvres était purement aléatoire et homogène. Les résultats sont présentés dans le tableau qui suit. D'une manière générale, on considère qu'un écart commence à être significatif à partir de la valeur 2 et qu'il devient fortement significatif à partir de 2,5.

	<i>Gall.</i>	<i>Ann.</i>
Sujet nom./acc.	-1,37336	<b>2,67105</b>
CD	0,98524	-1,91618
Cplt prép.	0,48985	-0,95270
Cplt génitif	0,44074	-0,85719
Cplt ablatif	-0,22795	0,44335
Cplt datif	0,40722	-0,79201

Tableau 1 : Fonction des syntagmes disloqués à gauche - calcul de l'écart réduit

Ce test permet ainsi de voir que, malgré les différences d'effectifs parfois surprenantes, seul le surplus en sujets au nominatif est significatif chez Tacite. Nous verrons par la suite que cela tient essentiellement à l'emploi des dislocations devant les propositions temporelles (cf. 5.1.2 et 5.1.3).

<sup>9</sup> L'écart réduit permet d'« apprécier en probabilité la déviation d'une variable par rapport à sa moyenne, ou d'une fréquence absolue par rapport à la fréquence théorique » : CH. MULLER (1992 : 116). Voir aussi É. ÉVRARD - S. MELLET (1998 : 128-130).

### 3.3. La place des dislocations dans la phrase

Les dislocations à gauche se rencontrent le plus souvent en début de phrase (94 fois sur 141 : 75 *Gall.* et 19 *Ann.*) et occupent même très fréquemment la position initiale. Cela tient certainement au fait que la majorité des syntagmes disloqués consistent, comme nous l'avons vu, en des formes de liaison : pronoms relatifs ou démonstratifs, substantifs accompagnés d'un relatif ou d'un démonstratif de liaison, adverbe de liaison du type *eo*. Ce n'est toutefois pas la seule raison. La place de la dislocation dépend également de la nature du subordonnant, de la nature de la proposition subordonnée dont le syntagme est disloqué et, naturellement, de la place que celle-ci occupe dans la phrase.

En réalité, tous ces éléments sont étroitement liés et influent les uns sur les autres. L'examen des propositions concernées par la dislocation à gauche va nous aider à mieux comprendre les rapports qui existent entre eux, et devrait nous permettre d'expliquer, dans une certaine mesure, les différences qui s'observent entre les deux auteurs.

## 4. LES SUBORDONNANTS ET SUBORDONNÉES CONCERNÉS PAR LE PHÉNOMÈNE DE LA DISLOCATION À GAUCHE

Nous commencerons par identifier les subordonnants les plus concernés par le phénomène de la dislocation à gauche avant de passer en revue les différents types de subordonnées concernées. Le rapport entre la dislocation à gauche et la nature du subordonnant a fait l'objet d'une publication (*Actes du Colloque international « Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants »*, Clermont-Ferrand, 12-13 mars 2010, à paraître). Nous ne reprendrons ici que les données principales.

### 4.1. Les subordonnants<sup>10</sup>

Les dislocations à gauche se rencontrent le plus souvent devant les conjonctions :

- *cum* : 47 occurrences (47 *Gall.*, dont 45 *cum* + subj., 0 *Ann.*)
- *ut* : 19 occurrences (17 *Gall.*, 2 *Ann.*)
- *si* : 17 occurrences (12 *Gall.*, 5 *Ann.*)
- *ubi* : 13 occurrences (7 *Gall.*, 6 *Ann.*)
- *ne* : 8 occurrences (7 *Gall.*, 1 *Ann.*)
- *qui* : 6 occurrences (5 *Gall.*, 1 *Ann.*)

---

<sup>10</sup> Nous renverrons à notre article pour plus de détails et le relevé complet des subordonnants précédés par un syntagme disloqué (D. LONGRÉE, C. PHILIPPART DE FOY & G. PURNELLE, à paraître).

En dressant la liste complète des subordonnants précédés par un syntagme disloqué, il est apparu que le phénomène de dislocation à gauche ne touche en réalité qu'un petit nombre de subordonnants : 23 subordonnants seulement sont attestés avec dislocation à gauche sur les 101 subordonnants présents dans le corpus. Le nombre de propositions attestées avec dislocation à gauche apparaît d'autant plus limité lorsqu'on le compare au nombre total d'occurrences des 23 subordonnants en question (seulement 141 cas de dislocations sur les 4843 occurrences totales de ces 23 subordonnants), avec, comme on l'a vu, une différence importante entre les deux auteurs (114 cas dans chez César et seulement 27 chez Tacite).

Seuls 8 subordonnants différents sont attestés avec une dislocation à gauche chez les deux auteurs (*ne* conjonction, *postquam*, *qui*, *quo* conjonction, *si* conjonction, *ubi* conjonction, *ut* adverbe relatif et *ut* conjonction), 11 sont propres à César (*cum*, *etsi*, *qua* relatif *quantus* interrogatif, *quin* conjonction, *quis* interrogatif, *quod* conjonction, *quoniam*, *simulatque*, *tametsi* et *an*) et 4 à Tacite (*donec*, *dum*, *quamquam*, *quisnam*).

Le rapport - affinité ou répulsion - de certains de ces subordonnants avec le phénomène de dislocation à gauche a été évalué au moyen de tests statistiques : 7 subordonnants se sont révélés significativement bien disposés à la dislocation à gauche (*cum*, *ubi* conjonction, *quisnam*, *simul atque*, *si* conjonction, *tametsi* et *postquam*<sup>11</sup>), tandis que 2, *quod* et *qui*, ont montré une répulsion significative à la dislocation à gauche.

#### 4.2. Les subordonnées

Dans le tableau suivant, les subordonnants présentant au-moins une dislocation à gauche sont regroupés par catégories. Il apparaît ainsi que le phénomène touche principalement les propositions temporelles (68 cas), complétives (29) et conditionnelles (17).

---

<sup>11</sup> *An* a été retiré de la liste, car n'ont pas été retenus ici les cas de « fausses dislocations » avec *ne... an* (cf. 5.2).

	<i>Gall.</i>	<i>Ann.</i>	TOTAL
cum	47	0	47
ubi	7	6	13
postquam	2	2	4
simulatque	1	0	1
donec	0	1	1
dum	0	2	2
<b>Total Temporelles</b>	<b>57</b>	<b>11</b>	<b>68</b>
ut	12	0	12
ne	6	0	6
quin	1	0	1
quis	4	0	4
quantum	1	0	1
quisnam	0	3	3
ne ... an	2	0	2
<b>Total Complétives</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>29</b>
si	12	5	17
<b>Total Conditionnelles</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>17</b>
qui	5	1	6
ut rel.	2	2	4
qua	1	0	1
<b>Total Relatives</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>
ut	4	1	5
ne	1	1	2
quo	1	1	2
<b>Total Finales</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
etsi	1	0	1
tametsi	1	0	1
quamquam	0	1	1
<b>Total Concessives</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
quod	1	0	1
quoniam	1	0	1
<b>Total Causales</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
ut	1	1	2
<b>Total Consécutives</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>27</b>	<b>141</b>

Tableau 2 – Nombre d’occurrences de dislocations à gauche classées par types de subordonnées

## 5. LES DISLOCATIONS À GAUCHE DEVANT LES TEMPORELLES ET DEVANT LES COMPLÉTIVES

Nous nous concentrerons à présent sur deux types de subordonnées en particulier, les temporelles et les complétives, car, en plus d’être dans le corpus les deux types les plus soumis au phénomène de la dislocation à gauche, ils nous donnent la possibilité d’envisager deux cas de figure bien distincts.

## 5.1. Les dislocations à gauche devant les temporelles<sup>12</sup>

Le tableau 2 nous a montré que, parmi les temporelles, ce sont surtout les propositions introduites par les conjonctions *cum* et *ubi* qui sont concernées par les dislocations à gauche (47 *cum* et 13 *ubi* sur les 68 cas de dislocation relevés devant des temporelles). Il nous a également révélé une différence importante entre les deux œuvres quant à la fréquence du phénomène : 57 cas répertoriés devant des temporelles dans la *Guerre des Gaules* et 11 dans les *Annales*. Si cela rejoint le constat général que la dislocation à gauche est plus rare chez Tacite que chez César, nous ne manquerons toutefois pas de noter que la différence se marque essentiellement au niveau des propositions introduites par *cum*, les 47 cas relevant tous de César. L'on sait que la conjonction *cum* est beaucoup plus utilisée par César que par Tacite et qu'elle fait partie de son style narratif (on en relève ainsi 277 occurrences dans les livres 1 à 7 de la *Guerre des Gaules* pour seulement 83 occurrences dans les livres 11 à 16 des *Annales*, alors que, rappelons-le, les deux textes ont une dimension comparable). Il semble donc normal de trouver plus de dislocations devant *cum* chez César que chez Tacite, mais nous avons pu montrer au moyen de tests statistiques, lors du colloque de Clermont-Ferrand, que l'excédent chez César était tout de même très significatif<sup>13</sup>.

Pour les 21 occurrences restantes, la répartition est assez semblable entre les deux auteurs, en particulier en ce qui concerne les propositions introduites par *ubi* (7 *Gall.*, 6 *Ann.*) et *postquam* (2 *Gall.*, 2 *Ann.*).

### 5.1.1. Les éléments disloqués devant les temporelles

Le tableau suivant nous donne la nature des éléments disloqués devant les temporelles et leur répartition selon les subordonnants.

	Relatif de liaison		Démonstratif		Adverbe	Substantif seul	Pronom	Ablatif absolu	TOTAL
	Pron.	Adj. (+ subst.)	Pron.	Adj. (+ subst.)					
cum									
+subj. impft /p-q-pft	13 2 CN avec subst.	3	7	1	11 <i>eo</i> 1 <i>ibi</i> 1 <i>diu</i> 1 <i>diutius</i>	2	1 <i>reliquae</i>	1 pron. rel. 1 adj. (avec subst. post.)	43
+subj. prés.	2								2
+ind.	1 CN avec subst.				1 <i>huc</i>				2

<sup>12</sup> Sous cette étiquette nous regroupons pour des questions de facilité les vraies temporelles et les propositions en *cum* + subjonctif.

<sup>13</sup> Cf. D. LONGRÉE, C. PHILIPPART DE FOY & G. PURNELLE (à paraître a : tableau 3).

ubi	13								13
postquam	3				1 eo				4
simul atque	1								1
donec						1			1
dum			1			1			2
TOTAL	33	3	8	1	16	4	1	2	68

Tableau 3 – Dislocations à gauche devant les temporelles : nature

Devant les temporelles, les syntagmes disloqués sont donc en très grande majorité des formes de liaison : 36 relatifs (28 *Gall.*, 8 *Ann.*), 9 démonstratifs (8 *Gall.*, 1 *Ann.*) et 12 adverbes *eo* (12 *Gall.*, 0 *Ann.*) – ce sont d’ailleurs les seuls syntagmes qui se rencontrent devant *ubi*, *postquam* et *simulatque*. Outre les substantifs accompagnés d’un anaphorique (4 avec un adjectif et 3 avec un pronom complément du nom), il y a 4 autres substantifs disloqués à gauche (2 *Gall.*, 2 *Ann.*) : dans la *Guerre des Gaules*, 2 fois *Caesar* devant la conjonction *cum* (une fois au nominatif, une fois au datif) ; dans les *Annales*, 2 substantifs à l’ablatif (*senecta* devant *donec* et *impudentia* devant *dum*). Chez César, il y a encore, devant la conjonction *cum*, *reliquae* fonctionnant comme pronom sujet, d’autres adverbes (*ibi*, *huc*, *diu* et *diutius*) et 2 Ablatifs absolus<sup>14</sup>.

### 5.1.2. Leur cas et fonction

	Nominatif sujet	Accusatif AcĪ	Accusatif CD	Génitif CN	Datif CI	Ablatif	Cplt prépositionnel	
							Accusatif	Ablatif
cum	8 ( <i>Gall.</i> ) : - 3 pron. rel. et 1 subst. avec pron. rel. CN - 2 pron. dém. - 1 subst. ( <i>Caesar</i> ) - 1 <i>reliquae</i>		11( <i>Gall.</i> ) : - 6 pron. rel. - 5 pron. dém.	1 pron. rel. ( <i>Gall.</i> )	1 subst. ( <i>Gall.</i> )	1 subst. avec adj. dém. ( <i>Gall.</i> )	2 ( <i>Gall.</i> ) : - 1 pron. rel. - 1 subst. + CN avec adj. rel.	6 ( <i>Gall.</i> ) : - 2 pron. rel. - 2 subst. avec adj. rel. - 2 subst. avec pron. rel. CN
ubi	8 pron. rel. (2 <i>Gall.</i> , 6 <i>Ann.</i> )	1 pron. rel. ( <i>Gall.</i> )	4 pron. rel. ( <i>Gall.</i> )					
postquam	2 pron. rel. ( <i>Ann.</i> )	1 pron. rel. ( <i>Gall.</i> )						
simul atque			1 pron. rel. ( <i>Gall.</i> )					
donec						1 subst. ( <i>Ann.</i> )		
dum	1 pron. dém. ( <i>Ann.</i> )					1 subst. ( <i>Ann.</i> )		
TOTAL	19	2	16	1	1	3	2	6

Tableau 4 – Dislocations à gauche devant les temporelles : cas/fonction

<sup>14</sup> Dans le corpus, seuls 3 Ablatifs absolus sont disloqués à gauche : le troisième l’est devant *quin*.

Les syntagmes disloqués à gauche d'une temporelle remplissent le plus souvent la fonction de sujet (19 occurrences au nominatif sujet du verbe subordonné et 2 occurrences à l'accusatif sujet d'une proposition infinitive dans la subordonnée : comme en (14) et (15)), puis de complément direct du verbe de la subordonnée (16 occurrences : comme en (16)). Viennent ensuite les compléments prépositionnels (8 occurrences), qui sont le plus souvent compléments de verbe (comme en (17)).

(14) **Quod** *cum fieret, non inridicule quidam ex militibus decimae legionis dixit plus quam pollicitus esset Caesarem ei facere ... (Gall., 1, 42)*

« Alors que cela se produisait, un soldat de la dixième légion dit assez plaisamment que César faisait pour lui plus qu'il n'avait promis... »

(15) **Quod** *postquam fieri barbari animaduerterunt, expugnatis compluribus nauibus, cum ei rei nullum reperiretur auxilium, fuga salutem petere contendebant (Gall., 3,15)*

« Quand les barbares virent que cela se passait, comme un grand nombre de leurs vaisseaux avaient été pris, et qu'ils ne trouvaient aucune ressource à opposer à cette tactique, ils cherchèrent leur salut dans la fuite. »

(16) **Hoc** *cum uoce magna dixisset, se ex navi proiecit atque in hostes aquilam ferre coepit. (Gall., 4, 25)*

« Alors qu'il avait dit cela à haute voix, il s'élança hors du navire et porta l'aigle au milieu des ennemis. »

(17) **Ad quarum initium siluarum** *cum Caesar peruenisset castra que munire instituisset neque hostis interim uisus esset, dispersis in opere nostris, subito ex omnibus partibus siluae euolauerunt et in nostros impetum fecerunt. (Gall., 3,28)*

« Alors que César était arrivé à l'entrée de ces forêts et qu'il avait commencé à construire son camp, et qu'entretemps l'ennemi n'avait pas été vu, soudain, au moment où nos soldats étaient ça et là occupés au travail, ils bondirent de toutes parts hors de la forêt et chargèrent les nôtres. »

La répartition selon les subordonnants montre que, devant les propositions introduites par *cum*, les syntagmes disloqués sont principalement des compléments directs du verbe (11), puis des sujets (8) et des compléments prépositionnels (8) - qui ne se rencontrent d'ailleurs, dans notre corpus, que devant *cum*. Devant les temporelles introduites par *ubi*, ce sont davantage des sujets qui sont disloqués (8), puis des compléments directs (4). C'est pareil pour les temporelles introduites par *postquam* (2 sujets et 1 complément direct).

Le tableau 4 nous montre toutefois des variations importantes entre les deux œuvres. L'écart qui existe pourrait ici aussi être évalué par

le biais de la statistique, mais cette fois-ci les effectifs sont tels qu'aucun test ne s'impose : la différence entre les deux est évidente. Dans les *Annales*, les éléments disloqués à gauche des temporelles sont en effet principalement des sujets (9 cas sur 11), tandis que dans la *Guerre des Gaules*, même s'il y a aussi beaucoup de sujets (12 cas sur 57 : 10 au nominatif, 2 à l'accusatif), la fonction la plus fréquente est celle du complément direct (16), fonction que l'on ne retrouve pas devant une temporelle dans les *Annales*. Les compléments prépositionnels, pour lesquels il y a tout de même 8 occurrences, sont eux aussi complètement absents des *Annales* et nous noterons que les 8 occurrences relevées chez César représentent la majorité des occurrences relevées pour ce type de syntagme sur l'ensemble de l'œuvre (8 des 11 compléments prépositionnels relevés dans la *Guerre des Gaules* sont disloqués ici, devant une temporelle : cf. 3.2).

### 5.1.3. Leur place dans la phrase

La dislocation d'un syntagme à gauche d'une proposition temporelle se rencontre essentiellement en début de phrase (66 cas sur 68). Le syntagme disloqué occupe d'ailleurs le plus souvent la première place de l'énoncé, comme en (14)-(17) ou comme ci-dessous en (18) :

(18) **Et** *cum uenisset, ea quae fore suscipatus erat facta cognouit...*  
(*Gall.*, 4, 6)

« En y arrivant, il apprit que ce qu'il avait soupçonné s'était produit... »

Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette position initiale dans la phrase – et nous renvoyons ici aussi à nos publications antérieures (2010 a et à paraître a).

Tout d'abord, comme cela a été dit et comme on le voit dans les précédents exemples, la majorité des temporelles avec dislocation à gauche est introduite par la conjonction *cum* (47 sur 68). Or, on connaît la propension de cette forme *cum* à éviter la tête de phrase. Il pourrait donc y avoir un premier facteur d'ordre prosodique. Mais ce n'est certainement pas le seul, d'autant qu'il y a dislocation en début de phrase devant d'autres subordonnants (temporels et autres).

La nature des syntagmes disloqués constitue un autre facteur important pouvant expliquer la position à l'initiale. Les dislocations à gauche des temporelles consistent en effet pour la plupart, comme cela a déjà été rappelé, en des formes de liaison : pronoms ou adjectifs relatifs de liaison qui doivent obligatoirement se trouver en tête de phrase, pronoms ou adjectifs démonstratifs ou adverbes démonstratifs du type *eo* qui prennent une valeur de liaison en étant placés à l'initiale. C'est le cas, comme on l'a vu dans le tableau 3, pour 41 des 47 dislocations devant *cum*, pour les 13 cas de dislocation devant *ubi*, les 4 cas devant *postquam* et le seul cas devant *simul atque*.



Enfin, les dislocations viennent presque toutes précéder des propositions temporelles introduites par *cum* (47 *Gall.*), *ubi* (7 *Gall.* et 6 *Ann.*), *postquam* (2 *Gall.* et 2 *Ann.*) ou *simul atque* (1 *Gall.*), qui ont une fonction « cadrative » en tête de phrase (M. Charolles et M.-P. Péry-Woodley, 2005), en venant indiquer une circonstance ou un moment dans lesquels se déroulera le procès décrit dans la proposition principale. J.-P. Chausserie-Laprée, dans son étude sur *L'expression narrative chez les historiens latins* (1969 : 61-63), décrivait de telles structures comme des « clichés de liaison », caractéristiques de l'écriture historique en général, du style de César en particulier (qui, comme on l'a vu, compte un grand nombre de dislocations avec *cum*). Les formes les plus récurrentes de ces clichés sont *eo cum uenisset* « alors qu'il était venu là », *quod ubi Caesar animaduertit* « et lorsque César remarqua cela », *hoc cum dixisset* « et alors qu'il avait dit cela », ... L'antéposition de formes de liaison devant des temporelles « cadratives » rejoint ainsi la catégorie des « motifs » dans la terminologie de S. Mellet et D. Longrée (2009).

L'examen de ces formules de liaison permet de souligner une différence importante entre les deux auteurs : tous les relatifs et démonstratifs antéposés chez Tacite devant une temporelle sont des sujets neutres dans des expressions du type *quod ubi auditum est* ou *quae ubi cognita sunt*, alors que, dans le même genre d'expression, César recourt davantage à l'accusatif en donnant à l'expression un tour actif (*quod ubi ... animadvertit* ou au masculin *quos cum ... conspexisset*). Cette divergence, qui explique en partie la différence d'effectifs de nominatifs et d'accusatifs chez les deux auteurs, renvoie à deux conceptions bien différentes d'écrire l'histoire : César préfère une expression active où l'agent du procès est clairement exprimé, alors qu'en utilisant une tournure passive, Tacite soit laisse le lecteur identifier les agents du procès, soit crée une effet de distanciation entre l'agent et le procès.

Nous avons ainsi relevé chez César pour ce type de formule : 7 fois le nominatif sujet (5 pronoms relatifs et 2 démonstratifs : *quod cum fieret* – en (14), *quod cum ... haberet, quae ubi conuenit ac ... uisa est, quod ubi auditum est, quae cum adpropinquarent ... et ... uiderentur ; hi cum ... contenderent, ii cum ... uenissent*), auxquelles peuvent s'ajouter les 2 accusatifs sujets d'un infinitif dépendant de la subordonnée (2 relatifs : *quos ubi ... perterritos senserunt, quod postquam fieri ... animaduerterunt* – en (15)), mais aussi 14 accusatifs compléments directs (9 relatifs et 5 démonstratifs : 2 *quod ubi animaduertit* et 1 *animaduertisset* – comme en (5), *quod ubi rescit, quos ubi ... conspexisset, quod ubi ... comperit, quas cum ... expectasset, quod cum ... tribuisset, quem simulatque ... conspexerunt ; haec cum ... peteret, haec cum animaduertisset, id cum animaduertisset, hoc cum ... dixisset* – en (16), *haec cum dixisset*).

Dans les Annales, où toutes ces formules sont à la voix passive, le syntagme disloqué est à chaque fois le sujet au nominatif (8 pronoms relatifs et 1 démonstratif : *quod ubi auditum est, quae ubi cognita sunt, quod ubi ... diuulgatum est, quae ubi ... audita sunt, quod postquam ... cognitum est, quod ubi cognitum est, quod ubi non euenit, quae postquam ... reclusa sunt ; ea dum ... parantur*). À trois reprises, Tacite préfère

même marquer du datif la personne qui a réalisé l'action exprimée par le verbe passif plutôt que d'utiliser la tournure active avec le relatif à l'accusatif – comme en (19), (20) et (21):

(19) **Quod** *postquam Corbuloni cognitum est, ire praefectum cohortis Arrium Varum et recipere obsides iubet.* (Ann., 13, 9)

« Corbulon, quand il apprit ce fait, ordonne au préfet de cohorte Arrius Varus d'aller et de récupérer les otages (après que cela fut connu de Corbulon, ...). »

(20) **Quae** *ubi Corbuloni certis nuntiis audita sunt, legiones duas cum Verulano Seuero et Vettio Bolano subsidium Tigrani mittit...* (Ann., 15, 3)

« Corbulon, quand il apprit ces faits par des rapports certains, envoie au secours de Tigraane deux légions avec Vérulanus Sévère et Vettius Bolanus ... (quand ces faits furent entendus de Corbulon...) »

(21) **Quod** *ubi cognitum reo seque et libertum pari sorte componi, Formianos in agros digreditur.* (Ann., 16, 10)

« Apprenant qu'il était accusé et que lui et son affranchi étaient mis au même sort, il se retira dans sa terre de Formies (quand cela fut connu pour lui, accusé, ainsi que le fait que lui et son affranchi étaient mis au même sort... ). »

Outre ces formes de liaison, nous trouvons encore disloqué en tête de phrase, dans la Guerre des Gaules, le substantif *Caesar* une fois au nominatif et une fois au datif, ainsi que les adverbes *diu* et *diutius* : tous devant la conjonction *cum*. Dans les deux premiers cas, César constitue le topique de l'énoncé : d'où la position à l'initiale. Leur antéposition marque en effet le retour à César, après une brève description de la Meuse et du Rhin en (2), après avoir longtemps parlé des Helvètes en (22). En (2), *Caesar* est repris par l'anaphorique *eum* ; en (22), on tire le sujet de *maturat* de *Caesari* :

(2) **Caesar** *cum ab hoste non amplius passuum XII milibus abesset, ut erat constitutum, ad eum legati reuertuntur.* (Gall., 4, 11)

(22) **Caesari** *cum id nuntiatum esset eos per provinciam nostram iter facere conari, maturat ab urbe proficisci et...* (Gall., 1, 7)

« César, apprenant qu'ils se préparent à passer par notre province, part aussitôt de Rome et ... »

Les deux adverbes *diu* et de *diutius* se trouvent dans le même paragraphe, en (23). Leur antéposition est certainement destinée à renforcer l'image de longueur exprimée dans la première phrase : *diu atque acriter pugnatum est* (comme le font aussi *hoc toto proelio* et *ad multam noctem etiam*). Elle a sans doute aussi un effet structurant, tout comme la répétition de *pugnatum* structure le récit. L'emploi du comparatif *diutius* a naturellement aussi un effet de contraste avec le positif qui précède.

(23) *Ita ancipiti proelio diu atque acriter pugnatum est. Diutius cum sustinere nostrorum impetus non possent, alteri se, ut coeperant, in*

*montem receperunt, alteri ad impedimenta et carros suos se contulerunt. Nam hoc toto proelio, cum ab hora septima ad uesperum pugnatum sit, auersum hostem uidere nemo potuit. Ad multam noctem etiam ad impedimenta pugnatum est, propterea quod pro uallo carros obiecerunt et e loco superiore in nostros uenientes tela coiciebant et non nulli inter carros rotasque mataras ac tragulas subiciebant nostrosque uulnerabant. **Diu** cum esset pugnatum, impedimentis castrisque nostri potiti sunt. (Gall., 1, 26)*

« Ainsi dans ce combat à double front, on se battit longtemps et avec acharnement. Alors que les ennemis ne pouvaient soutenir plus longtemps nos assauts, les uns se replièrent sur la montagne, comme ils avaient commencé, les autres se réfugièrent vers leurs bagages et leurs chariots. Durant tout ce combat, qui se prolongea depuis la septième heure jusqu'au soir, personne ne put voir un ennemi tourner le dos. On se battit encore près des bagages jusqu'à un moment avancé de la nuit, car ils s'étaient fait un rempart de leurs chariots et d'en haut lançaient des traits sur les assaillants ; quelques-uns, entre les chariots et les roues, lançaient d'en bas des piques et des javelots et nous blessaient. Ce ne fut qu'après avoir combattu longtemps que nous nous rendîmes maîtres des bagages et du camp. »

Le syntagme disloqué est parfois précédé par un syntagme, relativement court, comme un Ablatif absolu :

(24) *Compluribus nauibus fractis, **reliquae** cum essent funibus ancoris reliquisque armamentis amissis ad nauigandum inutiles, magna, id quod necesse erat accidere, totius exercitus perturbatio facta est. (Gall., 4, 29)*

« Plusieurs navires ayant été brisés et, alors que les autres, dépouillés de leurs cordages, de leurs ancres et du reste de leurs agrès, étaient impropres à la navigation, une grande consternation, chose inévitable, se répandit dans toute l'armée. »

En (24), *reliquae* est le sujet de la subordonnée, mais antéposé à la conjonction *cum* il est placé en contrepoint à *compluribus nauibus*, sujet de l'ablatif absolu qui vient en tête de phrase. On rencontre, chez César, un autre cas où *reliqui* est aussi antéposé à la subordonnée en début de phrase, juste après un Ablatif absolu, en (25). Les deux phrases diffèrent toutefois sur un point : dans la première, *reliquae* s'oppose à *compluribus* de l'Ablatif absolu ; dans la seconde, *reliquas* s'oppose à ce qui se trouve dans la phrase précédente.

(25) *Hoc proelio facto, **reliquas copias Heluetiorum** ut consequi posset, pontem in Arari faciendum curat atque ita exercitum traducit. (Gall., 1, 13)*

« Après ce combat, César, afin de poursuivre le reste des Helvètes, fait jeter un pont sur la Saône et par ce moyen fait traverser son armée. »

Chez Tacite, on relève deux cas de dislocation à gauche avant une temporelle ailleurs qu'à l'initiale absolue. Les éléments disloqués sont deux substantifs à l'ablatif, l'un devant *dum*, l'autre devant *donec* (conjonctions qui ne sont pas concernées par les dislocations chez César). Dans le deuxième cas, la subordonnée apparaît même en finale absolue de phrase.

(26) *Verum Acerronia, imprudentia dum se Agrippinam esse utque subueniretur matri principis clamitat, contis et remis et quae fors obtulerat naualibus telis conficitur.* (Ann., 14, 5)

« Acerronia, tandis que par imprudence elle s'écriait qu'elle était Agrippine et qu'il fallait venir en aide à la mère du prince, fut tuée à coups de perches, de rames et d'autres instruments de navires que le hasard avait mis sous la main. »

(27) *Idem annus plures reos habuit. Quorum P. Celerem, accusante Asia, quia absoluere nequibat Caesar, traxit senecta donec mortem obiret.* (Ann., 13, 33)

« La même année vit plusieurs accusés. Parmi ceux-ci, P. Celer que dénonçait la province d'Asie. Parce que Néron ne pouvait l'absoudre, il traîna le procès en longueur jusqu'à ce que l'accusé mourût de vieillesse. »

La raison de ces dislocations est ici d'ordre pragmatique. La mise en évidence de *senecta* renforce l'idée exprimée par *quia absoluere nequibat* et souligne encore la clémence dont Néron voulut faire preuve à l'égard de Celer, en faisant traîner le procès en longueur. *Imprudentia* est quant à lui ce qui valut la mort à la pauvre Acerronia : la fin injuste qu'elle a connue lui vient bien de son imprudence, lorsqu'elle s'est déclarée mensongèrement la mère du prince, ignorant tout du complot. C'est aussi sans doute une manière de souligner l'ironie de l'histoire. Ces extraits pourraient donc venir témoigner d'une plus grande liberté dans l'usage des dislocations et des temporelles chez Tacite, en même temps que de la diversité et de la variété dans son style.

## 5.2. Les dislocations à gauche devant les complétives<sup>15</sup>

Les deux œuvres se distinguent de manière encore plus évidente au niveau des complétives. Pour rappel, les complétives sont, après les temporelles, les subordonnées les plus fréquemment attestées avec dislocation à gauche dans le corpus (29 cas sur les 141 au total). Mais en réalité le phénomène de dislocation devant complétive concerne presque exclusivement la *Guerre des Gaules*, puisque 26 des 29 cas relevés lui appartiennent et seulement 3 relèvent des *Annales* (cf. tableau 2).

---

<sup>15</sup> Sous cette étiquette sont regroupées des propositions qui fonctionnent comme sujet ou complément de verbe, ainsi que des propositions apposées à un sujet ou à un complément de verbe.

Les complétives concernées sont majoritairement des complétives conjonctives introduites par *ut* et *ne* (seulement chez César : 12 *ut* et 6 *ne*, aussi 1 *quin*). Les dislocations devant des interrogatives indirectes sont moins nombreuses : 7 chez César (4 *quis*, 1 *quantum* et 2 *ne...an*) et les 3 cas relevés chez Tacite (3 *quisnam*).

Parmi les interrogatives indirectes, nous n'avons pas compté les éléments placés devant l'enclitique *-ne* ou devant *an*, que l'on pourrait qualifier de fausses dislocations, comme en (28) et (29) :

(28) *Neque tamen exuli longa posthac uita fuit : morte fortuita an per uenenum extinctus esset, ut quisque credidit, uulgauere.*(Ann.,12, 52)

« Et cependant, exilé, il ne connu pas une longue vie par la suite : était-il décédé d'une mort fortuite ou par le poison, chacun le publia selon ce qu'il a cru. »

(29) *Regnum Vangio ac Sido inter se partiuere, egregia aduersus nos fide, subiectis, incertum suone an seruitii ingenio,... multa caritate....* (Ann., 12, 30)

« Vangion et Sidon se partagèrent le trône, avec une remarquable fidélité envers nous, jouissant de beaucoup d'affection auprès de leurs sujets, on ne sait si c'était de par leur dispositions propres ou de celles qui leur venait de la servitude... »

Seuls deux cas dans la *Guerre des Gaules* ont été retenus. Dans le premier, en (30), l'enclitique s'appuie sur *iudicio*, mais sont placés devant celui-ci, extraits de la subordonnée pour des raisons pragmatiques, le sujet du verbe subordonné (*Ambiorix*) et son complément d'objet (*copias suas*). Dans le second, en (31), vu que c'est sur l'adjectif *ea* que s'appuie l'enclitique *-ne*, on peut considérer comme disloqué le pronom *id* (complément d'objet du verbe subordonné *fecerint* introduit par *ne ... an*), antéposé au subordonnant et placé en tête de phrase avec une valeur coordonnante.

(30) ***Ambiorix copias suas iudicione non conduxerit, quod proelio dimicandum non existimaret, an tempore exclusus et repentino equitum aduentu prohibitus, cum reliquum exercitum subsequi crederet dubium est.*** (Gall., 6, 31)

« Ambiorix ne rassembla pas ses troupes : était-ce de propos délibéré, parce qu'il ne jugeait pas qu'il fallait se battre, ou bien faute de temps et empêché par la soudaine arrivée de la cavalerie, qu'il croyait suivie du reste de l'armée ? On ne sait. »

31) ***Id eane de causa, quam legatis pronuntiarint, an perfidia adducti fecerint, quod nihil nobis constat, non uidetur pro certo esse ponendum.*** (Gall., 7, 5)

« Est-ce par le motif qu'ils déclarèrent aux lieutenants ou par trahison qu'ils firent cela ? puisque rien n'est établi pour nous, il ne nous semble pas opportun de le tenir pour certain. »

### 5.2.1. Les éléments disloqués devant les complétives

	Relatif de liaison		Démonstratif		Adverbe	Substantif seul	Pronom	Adjectif	Subordonnée	Ablatif absolu
	Pron.	Adj. (+ subst.)	Pron.	Adj. (+ subst.)						
ut						6	1 <i>reliqui</i> 3 pron. pers.	1	4	
ne			2			1			3	
quin									1	1
quis				1		3				
quantum						1				
quisnam						3				
ne ... an			1			1				
Total	0	0	3	1	0	15	4	1	8	1

Tableau 5 – Dislocations à gauche devant les complétives : nature

Les syntagmes disloqués devant les complétives sont essentiellement des substantifs seuls (15) et des propositions subordonnées (7 conditionnelles et 1 relative introduite par l’adverbe *ut* : seulement devant des complétives conjonctives, pas devant des interrogatives indirectes). Il n’y a pas de relatif et seulement 4 démonstratifs (3 pronoms et 1 adjectif) – ce qui est naturellement lié à la place dans la phrase, comme nous le verrons. Il y a aussi 3 pronoms personnels, 1 pronom *reliqui* et 1 adjectif.

Les 5 cas de dislocation à gauche de plusieurs éléments de la même subordonnée relevés dans le corpus (cf. 2.2) concernent des complétives chez César : 3 se rencontrent devant la conjonction *ut* (3, 21 ; 5, 36 ; 6, 32), 1 devant *quin* (7, 44) et 1 devant *ne... an* (6, 31).

### 5.2.2 Leur cas et fonction

Les éléments disloqués devant des complétives remplissent le plus souvent la fonction de :

- sujet (7, dont 5 au nominatif et 2 à l’accusatif : 5 *Gall.* et 2 *Ann.*)
- complément direct (6 : 5 *Gall.* et 1 *Ann.*)

Mais il y a aussi des

- compléments au génitif (4 *Gall.*, dont 2 avec *quis* et 1 avec *quantum*)
- compléments à l’ablatif (3 *Gall.* : 2 compléments de verbe et 1 de phrase)
- compléments prépositionnels (3 *Gall.* : 2 compléments de verbe et 1 de phrase)

### 5.2.3. Leur place dans la phrase

Contrairement à ce qui se passe pour les temporelles, les dislocations devant les complétives introduites par *ut* et *ne* se rencontrent

ordinairement dans le corps du texte ou en fin de phrase – ce qui est assez normal pour des complétives.

(32) *Ariouistus, **ex equis** ut conloquerentur et praeter se denos ad conloquium adducerent, postulavit.* (Gall., 1, 43)

« Arioviste demanda que l'on s'entretînt à cheval, et que chacun amenât outre lui dix hommes à l'entretien. »

Nous n'avons rencontré qu'un seul cas de dislocation à gauche devant une complétive à l'initiale, mais dans une situation un peu particulière : le démonstratif *id* est disloqué devant une complétive introduite par *ne* et fonctionnant comme sujet de *praecauendum* dans une proposition infinitive placée au début de la phrase.

(33) ***Id** ne accideret, magnopere sibi praecauendum Caesar existimabat.* (Gall., 1, 38)

« César pensait qu'il devait surtout prendre garde à ce que cela n'arrive pas. »

Cette phrase fait penser à une autre, où le pronom *id* est aussi extraposé et placé à l'initiale, mais où l'on pourrait hésiter à analyser la proposition introduite par *ne* comme le sujet de *positum* et où une analyse comme finale ne serait pas interdite :

(34) *Quod si diutius alatur controuersia, fore uti pars cum parte ciuitatis confligat. **Id** ne accidat, positum in eius diligentia atque auctoritate.* (Gall., 7, 32)

« Si le différend se prolonge, il arrivera qu'une partie de la nation en vienne aux mains avec l'autre partie ; que cela n'arrive pas ne tenait qu'à la diligence et à l'autorité de celui-ci. »

Parmi les cas relevés dans le corpus, les dislocations devant les complétives introduites par *ut* se rencontrent un peu plus souvent devant des complétives qui précèdent le verbe dont elles dépendent que devant des complétives qui suivent le verbe régisseur (7 cas sur 12). Ainsi en (1), avec l'accusatif proleptique *rem frumentariam*, ou en (32), où la dislocation porte sur le circonstanciel (*ex equis*). Il en va de même en (35), où *reliquis* s'oppose à l'Ablatif absolu qui le précède directement et où la dislocation prend une fonction contrastive :

(35) *Itaque cum summo studio a militibus administraretur, XII nauibus amissis, **reliquis** ut nauigari commode posset effecit.* (Gall., 4, 31)

« Ainsi donc, alors que les soldats s’y employaient avec la plus grande ardeur, César fit en sorte que, à l’exception de douze navires perdus, on puisse facilement naviguer avec les autres. »

La complétive précède encore le verbe qui la régit dans les deux phrases suivantes, où l’enclitique *-que* semble jouer un rôle fondamental dans le phénomène de la dislocation devant les complétives introduites par *ut* :

(9) *...legatos ad Crassum mittunt **seque in deditionem** ut recipiat petunt.* (Gall., 3, 21)

(36) *Itaque rem suscipit et a Sequanis impetrat ut per fines suos Heluetios ire patiantur **obsidesque** uti inter sese dent perficit.* (Gall., 1, 9)

« Ainsi prend-il l’affaire en main, il obtient des Séquanais qu’ils laissent passer les Helvètes sur leur territoire et aboutit à ce qu’ils se donnent mutuellement des otages. »

Dans ces deux cas, c’est en effet bien une manière d’éviter d’écrire « *utque* », même si la dislocation a aussi un autre effet : en (9), par exemple, l’extraposition du complément *in deditionem* en même temps que celle du complément d’objet se permet d’assurer le parallèle avec *legatos ad Crassum mittunt*, tout en mettant en évidence l’information importante de la phrase.

Dans les 5 cas où la complétive avec dislocation à gauche vient après le verbe dont elle dépend, la complétive occupe 3 fois la position finale de la phrase. En (37), la complétive à laquelle appartient l’élément disloqué est coordonnée à une première complétive par *-que* et le verbe régisseur est placé en début de phrase, juste derrière l’Ablatif absolu : la dislocation, qui permet ici aussi d’éviter d’écrire « *utique* », donne en même temps l’opportunité à César d’opposer plus clairement encore *sibi* à *eos*.

(37) *Cum id non impetrassent, petebant uti ad eos equites qui agmen antecessissent praemitteret eosque pugna prohiberet **sibique** uti potestatem faceret in Vbios legatos mittendi.* (Gall., 4, 11)

« Comme ils ne l’avaient pas obtenu, ils le priaient d’envoyer une dépêche aux cavaliers qui avaient précédé la colonne, de les empêcher d’engager le combat et de leur donner la possibilité d’envoyer des députés aux Ubiens. »

En (38), la complétive dépend d’une autre proposition subordonnée, une temporelle introduite par *prius quam*. *Arma* est l’élément important de la phrase, ce qui était attendu des Gaulois et enfin obtenu (*sit concessum*) : son antéposition a donc une raison pragmatique évidente.

(38) *His rebus adducti non prius Viridovicem reliquosque duces ex concilio dimittunt, quam ab his sit concessum **arma** uti capiant et ad castra contendunt.* (Gall., 3, 18)



« Décidés par ces motifs, ils ne laissent pas sortir du conseil Viridovix et les autres chefs avant qu'ils n'aient obtenu d'eux l'ordre de prendre les armes et d'attaquer le camp. »

En (39), la complétive, relativement longue, dépend d'un second verbe principal (*monuit*) directement coordonné au premier (*ostendit*) dans une construction en chiasme. L'élément disloqué est une double comparative introduite par l'adverbe *ut*, avec répétition de l'adverbe et un seul verbe subordonné.

(39) *Interim legatis tribunisque militum conuocatis, et quae ex Voluseno cognouisset et quae fieri uellet ostendit monuitque, **uti rei militaris ratio maximeque ut maritimae res postularent**, ut, quam celerem atque instabilem motum haberent, ad nutum et ad tempus omnes res ab iis administrarentur.* (Gall., 4, 23)

« Cependant, ayant convoqué les légats et les tribuns des soldats, il leur exposa ce qu'il avait appris de Volusénus et ce qu'il voulait qu'il arrive, et il les engagea à ce que, comme la gestion d'opérations militaires et surtout les affaires maritimes l'exigent, toutes les mesures soient prises par eux au commandement et au moment opportun de manière à avoir un mouvement aussi rapide et mobile que possible. »

Dans les 2 derniers cas où la complétive avec dislocation à gauche se positionne après le verbe régisseur, la complétive se trouve également à la fin de la phrase, mais pas en position finale. Ainsi, en (40), la proposition en *ut*+subj., avec une conditionnelle disloquée à gauche, se place après le prédicat de la principale *habent* et le complément direct auquel elle s'appose, *legibus sanctum*, mais est suivie par une causale.

(40) *Quae ciuitates commodius suam rem publicam administrare existimantur, habent legibus sanctum, **si quis quid de re publica a finitimis rumore ac fama acceperit**, uti ad magistratum deferat neue cum quo alio communicet, quod saepe homines temerarios atque imperitos falsis rumoribus terreri et ad facinus impelli et de summis rebus consilium capere cognitum est.* (Gall., 6, 20)

« Les cités qui passent pour administrer le mieux les affaires de l'état ont dans leurs lois ceci de sacré que celui qui apprend de ses voisins par la rumeur et le bruit public quelque nouvelle intéressant la cité doit en informer le magistrat en n'en parler à nul autre, parce que on a appris que souvent des hommes irréfléchis et ignorants s'effraient de fausses rumeurs, sont poussés à des crimes et prennent des résolutions extrêmes. »

En (10), le fait qu'une proposition infinitive formant style indirect vient compléter le verbe de la proposition en *ut*+subj. peut sans doute expliquer pourquoi cette proposition en *ut*+subj., avec également une conditionnelle antéposée, vient après le verbe introducteur *communicat*. Dans cette phrase, comme nous l'avons déjà suggéré (2010a), la dislocation semble en outre liée à une certaine iconicité de l'expression, avec *pugna* qui sort de la proposition en *ut* tout comme les officiers romains pourraient sortir du combat.

(10) *Ille cum Cotta saucio communicat, **si uideatur, pugna** ut excedant et cum Ambiorige una conloquantur ; sperare ab eo de sua ac militum salute impetrari posse. (Gall., 5, 36)*

Les dislocations à gauche des complétives introduites par *-ne*, qu'elles soient sujets ou compléments de verbe, viennent toutes, à une exception près, après le verbe/terme régisseur, comme en (41). Le seul cas où la dislocation précède le terme dont elle dépend est l'extrait déjà cité de *id ne accideret* (cf. (33)).

(41) *Neque interesse **ipsos** ne interficiant, **impedimentis** ne exuant, quibus amissis bellum geri non possit. (Gall., 7, 14)*

« Et il n'importe pas peu qu'ils ne les tuent pas ou qu'ils ne les dépouillent pas de leurs bagages, car sans bagages une guerre ne peut être menée. »

Il serait intéressant de vérifier si le phénomène de la dislocation à gauche est plus lié à une construction qu'à l'autre, mais il faudrait pour cela pouvoir comparer nos relevés au nombre total de complétives postposées et antéposées au verbe/terme régisseur dans chaque texte et nous ne disposons malheureusement pas encore de ces données.

L'unique occurrence de dislocation à gauche devant une complétive introduite par *quin* apparaît également en fin de phrase et la complétive vient après le verbe dont elle dépend :

(42) *Constabat inter omnes, quod iam ipse Caesar per exploratores cognouerat, dorsum esse eius iugi prope aequum, sed siluestre et angustum, qua esset aditus ad alteram oppidi partem ; uehementer huic illos loco timere nec iam aliter sentire, **uno colle ab Romanis occupato si alterum amisissent**, quin paene circumuallati atque omni exitu et pabulatione interclusi uiderentur. (Gall., 7, 44)*

« Tous s'accordent à dire, ce que César lui-même avait déjà appris par ses éclaireurs, que le sommet de cette colline était presque plat, mais boisé et étroit du côté par où l'on accédait à l'autre partie de la ville ; les Gaulois craignaient beaucoup pour cet endroit et ne pouvaient pas ne pas penser que, les Romains occupant déjà une colline, s'ils perdaient l'autre, ils sembleraient presque cernés et coupés de toute sortie ou de toute possibilité de faire du fourrage. »

L'ablatif absolu *uno colle ab Romanis occupato* et la conditionnelle *si alterum amisissent* sont antéposés à *quin*, mais font bien partie, pour le sens, de la complétive. L'ablatif absolu et la conditionnelle se répondent (*uno – alterum*), mais l'ablatif absolu exprime une circonstance du procès décrit dans la conditionnelle : on se trouve donc ici en présence de ce qui pourrait bien apparaître comme deux dislocations à gauches successives : celle de l'ablatif absolu par rapport à la conditionnelle, celle de l'ensemble forme par la conditionnelle et l'ablatif absolu qui en dépend par rapport à la proposition en *quin*.

En ce qui concerne les propositions interrogatives touchées par le phénomène de la dislocation à gauche, presque tous les cas relevés se trouvent en début de phrase. Ainsi les 2 dislocations devant *ne... an*, citées plus haut en (30) et (31), et 3 des 4 dislocations devant *quis*. En (43) et en (44), la place initiale peut s'expliquer par la nature du syntagme disloqué, qui marque soit une liaison (avec le démonstratif *eius rei* en (43)), soit un balancement avec ce qui précède (*reliqua* en (44)). En (45), l'antéposition du sujet *consilium*, qui constitue le thème de la phrase (après avoir exprimé sa propre opinion, Titurius revient à l'avis de Cotta) pourrait aussi se justifier par la présence du long complément du nom qui le précède, ainsi peut-être que par le style oral du passage (bien que rapporté en discours indirect).

(43) ***Eius rei*** quae causa esset miratus ex ipsis quaesiit. (*Gall.*, 1, 32)  
« S'étant étonné de savoir quelle était la raison de cette attitude, il la leur demanda. »

(44) ***Reliqua*** qua ratione agi placeat constituunt<sup>16</sup>. (*Gall.*, 7, 37)  
« Ils décident de quelle manière il convient que tout le reste soit fait. »

(45) ***Cottae quidem atque eorum qui dissentirent consilium*** quem haberet exitum. (*Gall.*, 5, 29)  
« Quel serait le résultat de l'avis de Cotta et des autres opposants ? »

En (46), la dislocation devant *quis* est en revanche bien en position médiane, de même que la dislocation devant *quantum* en (47), même si l'interrogative se trouve au début d'une nouvelle proposition principale. Les deux syntagmes disloqués sont deux génitifs partitifs. La dislocation à gauche du premier a un effet focalisant, en soulignant l'élément important *certi* ; la seconde a plutôt un rôle contrastif, en créant un balancement entre *armorum* et *militum*.

(46) *Haec procul ex oppido uidebantur, ut erat a Gergouia despectus in castra, neque tanto spatio certi quid esset explorari poterat.* (*Gall.*, 7, 45)

« De la ville on voyait ces mouvements au loin, car de Gergovie la vue plongeait sur le camp, mais il n'était pas possible, à une telle distance, de distinguer ce que c'était au juste. »

(47) *Qua oblata potestate omnibus his ciuitatibus obsides imperat, certum numerum militum ad se celeriter adduci iubet, armorum quantum quaeque ciuitas domi quodque ante tempus efficiat constituit.* (*Gall.*, 7, 4)

« Revêtu de ce pouvoir, il exige des otages de toutes les cités, ordonne qu'on lui amène promptement un certain nombre de soldats et fixe quelle quantité d'armes chaque cité doit fabriquer chez elle et avant quelle date. »

<sup>16</sup> La forme antéposée *reliqua*, à l'accusatif, est sujet de l'infinitif *agi*. Il est impossible de dire ici si elle fonctionne ou non comme complément direct apparent de *constituunt*.

Les 3 dislocations relevées devant une complétive chez Tacite se trouvent devant une interrogative introduite par *quisnam* et même plus précisément devant la forme *quonam modo*. Les deux premières apparaissent en tête de phrase, la troisième en tête de proposition, dans une interrogative indirecte exclamative à l'infinitif. La forme d'accusatif *famosos* est complément direct du verbe subordonné, tandis que *ferrum et caedes* et *longinquos motus* sont tous deux sujets de la subordonnée, l'un au nominatif l'autre à l'accusatif.

(48) **Famosos probris** *quonam modo senatu depelleret anxius, mitem et recens repertam quam ex seueritate prisca rationem adhibuit ...* (Ann., 11, 25)

« Inquiet de la manière il écarterait du sénat les membres déshonorés, il eut recours à un procédé indulgent et récemment imaginé plutôt qu'à la rigueur antique... »

(49) **Ferrum et caedes** *quonam modo occultaretur, nemo reperiebat.* (Ann., 14, 3)

« De quelle manière on cacherait le fer et le meurtre, personne ne le trouvait. »

(50) *Non se, ut Burrum, diuersas spes, sed solam incolumitatem Neronis spectare ; cui caueri utcumque ab urbanis insidiis praesenti opera : longinquos motus quonam modo comprimi posse.* (Ann., 14, 57)

« Lui ne se préoccupait pas, comme Burrus, d'espérances diverses, mais seulement de la sûreté de Néron ; on le protégeait, en tout cas, des dangers de la ville, par les mesures actuelles : mais les soulèvements lointains, comment les réprimer ? »

Dans ces trois phrases, l'antéposition marque une opposition avec ce qui précède : opposition avec les sénateurs anciens ou ceux qui ont des ancêtres illustres que Claude élève à la dignité de patriciens ; opposition entre une mort par le fer et le poison envisagé juste avant ; opposition enfin entre les mouvements de la ville et les soulèvements lointains. Ces cas de dislocation répondent donc ici clairement à des intentions stylistiques de l'auteur<sup>17</sup>.

## 6. Conclusion

Grâce au projet LatSynt, nous avons ainsi pu vérifier les affirmations de Fr. Charpin selon lesquelles, « à l'exception de quelques

---

<sup>17</sup> Nous n'avons d'ailleurs pas trouvé d'autre cas d'antéposition devant *quonam modo* dans la base latine du LASLA. L'expression *quonam modo* se rencontre 10 fois chez Tacite et seulement dans les *Annales*, 11 fois chez Cicéron, 2 fois chez Salluste et 2 fois chez Quinte-Curce.

phénomènes d'extraposition d'un mot de la proposition », le premier terme de la subordonnée est la conjonction ou le relatif et le dernier le verbe subordonné. Dans cet article, nous nous sommes intéressés au phénomène de la prolepse et, plus généralement, de la dislocation à gauche. Par un relevé systématique de tous les éléments disloqués à gauche - c'est-à-dire extraposés de la subordonnée à laquelle ils appartiennent et placés devant le subordonnant, avec ou sans modification morphologique -, au sein d'un corpus historique composé des livres 1 à 7 de la *Guerre des Gaules* et des livres 11 à 16 des *Annales*, nous avons pu évaluer la fréquence des « quelques variantes » signalées par Fr. Charpin. L'analyse automatisée nous a en outre permis de mettre en évidence un certain nombre de régularités portant sur ce type de dislocation.

En examinant parallèlement la nature et la fonction des éléments disloqués, les subordonnants et les types de subordonnées concernées, ainsi que leur place dans la phrase, nous sommes rendu compte que les contraintes linguistiques étaient importantes et de divers types, mais qu'elles n'expliquaient pas tout.

Bon nombre des dislocations relevées dans le corpus sont en effet étroitement liées à la nature des syntagmes disloqués (en particulier les relatifs et démonstratifs de liaison). Le phénomène de dislocation à gauche paraît également davantage lié à certains subordonnants (comme *cum*, *ubi*, etc.) et à certains types de subordonnées (comme les temporelles ou les complétives). Mais à côté de ces régularités, nous avons aussi pu observer des écarts entre les deux textes, qui permettent de mieux évaluer la liberté des auteurs.

Nous avons ainsi constaté un écart important dans le nombre de cas (la dislocation à gauche étant plus rare chez Tacite que chez César), une différence dans la nature, la diversité et la complexité des syntagmes disloqués chez l'un et l'autre auteur (avec moins de variétés chez Tacite), une absence remarquable de dislocation devant la conjonction *cum* ou devant les complétives introduites par *ut* ou *ne* chez Tacite, etc. Les divergences entre les deux auteurs vont plus loin. Même les syntagmes qui se trouvent disloqués et placés à l'initiale à cause de leur nature, tels que les relatifs de liaison, peuvent être marqués stylistiquement, comme nous l'avons vu à travers les « clichés de liaison ».

Ces variations entre les deux auteurs nous permettent donc de mieux cerner les différents conditionnements liés à ce type de dislocation : conditionnements linguistiques, morphologiques et syntaxiques, mais aussi conditionnements pragmatiques et stylistiques.

Dans certains cas, en effet, la dislocation répond à une volonté de thématisation : comme pour *Caesar* ou *Caesari* en (2) et (22). Parfois, elle sert à renforcer une image exprimée précédemment : comme avec *diu* et *diutius* dans le même passage en (23). À d'autres moments, elle apporte une mise en contraste et un balancement : comme *reliquae* extraposé à la temporelle précédée par un Ablatif absolu en (24). La fonction contrastive de la dislocation se retrouve d'ailleurs plus d'une fois (comme *diutius* en (23), *armorum* en (47) ou encore *reliquis* en (35), ainsi que dans les trois

cas de dislocation devant complétive chez Tacite en (48)-(50), où l'opposition avec ce qui précède est très claire et les intentions stylistiques de l'auteur évidentes). Devant les complétives, l'antéposition d'un terme sert souvent à éviter d'écrire « *utque* », mais permet en même temps d'autres effets de styles : comme celui de lever une ambiguïté - par exemple en (37) où *sibi* s'oppose aux à *eos* qui précède -, d'offrir un parallèle dans l'énoncé - comme en (9) avec *seque in deditionem* -, ou encore de créer une certaine iconicité dans l'expression - comme *pugna* en (10).

En conclusion, si la dislocation à gauche semble bien être un phénomène relativement rare et répondre à des conditionnements linguistiques précis, elle apparaît aussi étroitement liée au style personnel de chaque auteur. L'élargissement de notre corpus à d'autres textes historiques et à d'autres genres littéraires devrait nous permettre d'approfondir notre connaissance du phénomène. Une autre phase du projet LatSynt sera aussi de vérifier les affirmations de Fr. Charpin pour ce qui concerne les postpositions ou dislocations à droite.

## Références bibliographiques

- BOLKESTEIN, A. M., 1981, « Embedded Predications, Displacement and Pseudo-argument Formation in Latin », dans : A. M. BOLKESTEIN, H. A. COMBÉ, S. C. DIK, C. DE GROOT, J. GVOZDANOVIC, A. RIJKSBARON & C. VET (éds.), *Predication and Expression in Functional Grammar*, Londres, Academic Press, 63-112.
- CALBOLI, G. (éd.), 1989, *Subordination and Other Topics in Latin, Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics, Bologna, 1-5 April 1985*, (Studies in Language Companion Series, 17), Amsterdam - Philadelphie, John Benjamins.
- CHAROLLES, M. & PÉRY-WOODLEY, M.-P., 2005, « Les adverbiaux cadratifs », *Langue Française*, 148, 3-8.
- CHARPIN, FR., 1977, *L'idée de phrase grammaticale et son expression en latin*, Lille - Paris, H. Champion.
- CHARPIN, FR., 1989, « Étude de syntaxe énonciative : l'ordre des mots et la phrase », dans : G. CALBOLI (éd.), 503-520.
- CHAROLLES, M. & PÉRY-WOODLEY M.P., 2005, *Langue Française 148: Les adverbiaux cadratifs*.
- CHAUSSERIE-LAPRÉE, J. P., 1969, *L'expression narrative chez les historiens latins, Histoire d'un style*, Paris, de Boccard.
- CHRISTOL, A., 1989, « Prolepse et syntaxe indo-européenne », dans : G. CALBOLI. (éd.), 65-89.
- DEVINE, A.M. & STEPHENS, L.D., 2006, *Latin Word Order : Structured Meaning and Information*, Oxford, Oxford University Press.
- ÉVRARD, ÉT. & MELLET S., 1998, « Méthodes quantitatives en langues anciennes », *Lalies* 18, p. 111-155.

- GRIFFE, M., 2007, « L'extraposition en latin », dans : C. BODELOT (éd.), *Éléments « asyntaxiques » ou hors structure dans l'énoncé latin*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 37-54.
- LONGRÉE, D., PHILIPPART DE FOY, C. & PURNELLE, G., 2010 a, « Subordinate Clause Boundaries and Word Order in Latin : The Contribution of the L.A.S.L.A. Syntactic Parser Project LatSynt », dans : P. ANREITER & M. KIENPOINTNER (éds), *Proceedings of the 15th International Colloquium on Latin Linguistics*, (Innsbruck, 4-9 avril 2009), Innsbruck (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft), 673-681.
- LONGRÉE, D., PHILIPPART DE FOY, C. & PURNELLE, G., 2010 b, « Structures phrastiques et analyse automatique des données morphosyntaxiques : le projet LatSynt », dans : S. BOLASCO, I. CHIARI & L. GIULIANO (éds), *Statistical Analysis of Textual Data, Proceedings of the 10th International Conference Journées d'Analyse statistique des Données Textuelles, 9-11 June 2010, Sapienza University of Rome*, Rome, LED, 433-442.
- LONGRÉE, D., PHILIPPART DE FOY, C. & PURNELLE, G., à paraître, « Dislocations à gauche et nature des subordonnants en latin classique », dans C. BODELOT, G. GIBERT, H. GRUET-SKRABALOVA et FR. TROUILLEUX (éds), *Actes du Colloque international « Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants » (Clermont-Ferrand, 12-13 mars 2010)*, Clermont-Ferrand, Cahiers du LRL, n°5.
- MAROUZEAU, J., 1938, *L'ordre des mots dans la phrase latine, II. Le verbe*, Paris, Les Belles Lettres.
- MELLET, S. & LONGRÉE, D., 2009, « Syntactical Motifs and Textual Structures », *Belgian Journal of Linguistics* 23 ("New Approaches in Textual Linguistics"), 161-173.
- MILNER, J. C., 1973, *Arguments linguistiques*, Tours, Mame.
- MILNER, J. C., 1980, « La prolepse en grec ancien », *Lalies* 1, 39-52.
- MULLER CH., 1992, *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Champion.
- PANHUIS, D., 1982, *The Communicative Perspective in the Sentence, A Study of Latin Word Order*, (Studies in Language Companion Series, 11), Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins.
- SZNAJDER, L., 2003, « Complétives au subjonctif sans conjoncteur », dans : C. BODELOT (éd.), *Grammaire Fondamentale du Latin, Tome X, Les propositions complétives en Latin*, (Bibliothèque d'Etudes Classiques, 35), Louvain-Paris, Peeters, 13-96.
- SPEVAK, O., 2010, *Constituent Order in Classical Latin Prose*, (Studies in Language Companion Series, 117), Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins.
- TOURATIER, CHR., 1980, « L'Accusatif proleptique en latin », *Lalies* 1, 53-56.